

## EN DÉCEMBRE, L'HIVER EST BIEN INSTALLÉ

**En janvier, recyclez votre arbre naturel!**  
Points de dépôt : [www.afsaglac.com](http://www.afsaglac.com)

**Saviez-vous que?**  
La vie utile d'un sapin artificiel est d'approximativement **7 ans.**  
Comme il n'est pas recyclable, il sera destiné à l'enfouissement et prendra plus de **200 ans** pour se dégrader.

**Offrir une 2<sup>e</sup> vie à mon sapin, avec Sapin du bon sens!**  
Apportez votre arbre de Noël naturel dans un des points de dépôt où il sera valorisé!

**30<sup>e</sup> édition**  
**SAPIN du bon sens**





**N'OUBLIEZ PAS QUE LE PATINAGE LIBRE ET LE HOCKEY LIBRE SONT GRATUITS POUR TOUS.**

CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK DU COMPLEXE SPORTIF DE LA DORÉ  
OU COMPOSEZ LE 418-256-3545 POSTE 2600  
POUR L'HORAIRE D'OUVERTURE

### COMMENT BIEN PLACER SES BACS EN BORDURE DE RUE EN PÉRIODE HIVERNALE



- Placez votre bac dans votre entrée pour éviter les bris et faciliter le déneigement.
- Placez toujours votre bac la veille de la collecte.
- Les roues doivent être orientées vers votre résidence.
- Libérez environ 2 pieds d'espace autour du bac pour faciliter sa levée.
- Déneigez le couvercle de votre bac avant la collecte.
- Aucune matière ne doit être déposée sur le dessus ou à côté du bac roulant.



**DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE, L'ACCÈS À LA PISTE CYCLABLE EST INTERDITE.**

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'Y CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR.**

## FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les Membres du Conseil ont accepté le journal des achats du mois de novembre 2023 pour un montant de 143 846.43\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

- La demande d'aide financière pour l'élaboration de l'album des Finissants 2024 de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien a été acceptée pour la somme de 150\$. Les Membres du Conseil désirent encourager les jeunes de notre municipalité à acquérir une diplomation.

- Le contrat pour la fourrière municipale avec le Refuge animal sera renouvelé à compter du 1<sup>e</sup> janvier 2024 pour une somme de 7 451.76\$. Le prix des licences de chien pour 2024 sera de **23\$ par animal.**

Le rapport d'activités 2023 a été déposé. Il démontre un(1) dossier de gestion des chiens dangereux et plusieurs autres interventions.

- Une participation financière de 75\$ a été acceptée pour la présentation du Tournoi Pee-Wee Bantam de Saint-Félicien et, également, une participation financière de 75\$ pour les activités du Club de natation de Saint-Félicien. Plusieurs jeunes de La Doré y participent et le Conseil désire les encourager à continuer.

- Opération Nez rouge débute sa 40<sup>e</sup> campagne de financement pour le service de raccompagnement durant la période des Fêtes. Les Membres du Conseil considèrent que cette organisation contribue à la sécurité de tous les citoyens en sensibilisant et en responsabilisant la population face à la conduite avec les facultés affaiblies. Une aide financière de 100\$ pour la campagne 2023 a été accordée.

- Une aide financière de 100\$ a été accordée à Calacs Entre Elles qui vient en aide aux femmes ayant subi des sévices sexuels.

- Une aide financière de 5 000\$ a été accordée à Rallye des Loups pour la présentation de leurs activités lors de l'édition 2024.

- Le projet de réfection du système de traitement de l'eau potable suit son cours. La Municipalité a mandaté le Groupe Alphard inc, Ingénieurs au dossier, afin de réaliser la programmation de l'automatisation des contrôles des puits d'eau potable, et ce, pour la somme de 3 850\$. Également, la Directrice générale a été autorisée à déposer une demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU pour ce projet.

## **ADOPTION DU BUDGET ET DES TAUX DE TAXATION 2024 LE 11 DECEMBRE À 19H À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.**

## GESTION MUNICIPALE

- Les municipalités ont recours à des emprunts et/ou des subventions gouvernementales provinciales pour payer les dépenses liées à des travaux ou des projets municipaux. Lorsque les sommes proviennent de subventions gouvernementales, une convention de versement doit être signée laquelle fait état des modalités de remboursements aux municipalités ce qui fait en sorte que les municipalités **doivent financer** à long terme des sommes équivalentes à ces subventions. Cependant, ces conventions ne prévoient pas l'ajustement des taux d'intérêts selon le marché lors du renouvellement desdits emprunts. Toutes variations à la hausse des taux d'intérêts doivent être assumées par les municipalités, donc les contribuables. Les frais assumés par lesdites municipalités sont importants et viennent diminuer l'aide financière réelle accordée aux travaux ou projets municipaux, en plus de générer un impact fiscal significatif. La Municipalité demande au Gouvernement du Québec que les conventions de versement d'aides financières à venir soient modifiées afin de prendre en compte les taux d'intérêts en vigueur lors des renouvellements des emprunts à long terme, que les conventions de versement d'aides financières présentement en vigueur soit ajustées afin de tenir compte des nouveaux taux d'intérêts et de ceux à venir, et ce, afin d'éviter des frais de gestion importants aux municipalités.



- À tous les six (6) mois et selon le désir des Membres du conseil, le Pro maire est modifié afin de permettre à tous les élus de pouvoir occuper cette fonction. La nouvelle Pro mairesse pour les six (6) prochains mois sera France Chapdelaine.
- Un avis de motion a été donné indiquant que, lors de la séance ajournée du 11 décembre prochain, le règlement déterminant les taux de taxation 2024 sera adopté.
- La Directrice générale a informé les Membres du Conseil que toutes les Conseillères et tous les Conseillers ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires. Elle les a également informé qu'aucune déclaration de don, marque d'hospitalité ou avantage reçu par les Membres du Conseil n'a été déclarée pour 2023.
- La Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. présente une demande d'aide financière auprès de la MRC Domaine-du-Roy pour un projet d'aide à la planification des activités entourant le Marché de Noël 2023 et la Semaine de relâche 2024. La Municipalité a appuyé la demande.
- Un projet de partage de services professionnels en santé et sécurité au travail est en cours entre la Municipalité de La Doré, la Municipalité de Saint-Prime et la Ville de Saint-Félicien. Une aide financière est disponible dans le Fonds régions et ruralité du Gouvernement du Québec et dans le Fonds de développement Domaine-du-Roy - Volet territorial – de la MRC Domaine-du-Roy afin d'aider financièrement ce type de projet. Le dépôt de demandes d'aides financières dans ces deux (2) fonds a été autorisé. La Ville de Saint-Félicien a été mandatée comme organisme responsable au projet.
- En septembre et en octobre dernier, le Conseil municipal a adopté deux (2) résolutions en lien avec la vente d'un lot dans le Quartier des Pionniers et l'autorisation de construction d'une propriété. Comme les Demandeurs se sont désistés, la Municipalité a demandé la rétrocession dudit terrain et conservera l'acompte de 1 000\$, le tout selon les dispositions prévues à la promesse d'achat.
- Le bilan 2022 de la Stratégie d'économie de l'eau potable de la Municipalité a été déposé.
- Les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde. Un Cadre mondial de la biodiversité a été adopté à la suite de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP-15) qui s'est déroulée en décembre 2022. Le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan Nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participera à l'atteinte des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité. La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean a un accès privilégié aux milieux naturels, nous nous devons donc de les préserver. La Municipalité appuie l'élaboration d'une politique-cadre sur la biodiversité et s'engage à participer à la mise en œuvre du Plan Nature 2030 du Gouvernement du Québec.
- Tous sont au fait de la crise des médias qui a cours présentement. Cette dernière touche particulièrement les régions et l'accès à une information juste et de proximité pour les communautés rurales. Désormais, la station locale à Chicoutimi ne comptera plus que quelques employés pour couvrir l'ensemble de notre grand territoire; les ressources du canal communautaire MATv ont été grandement diminuées; des coupures d'emplois récentes dans les coops de l'information comme le Journal le Quotidien, ne sont que quelques exemples d'impacts de cette crise. Nous retrouvons également dans notre région une école supérieure d'art et technologie des médias qui forme des jeunes dans ces domaines. Également, Meta n'autorise plus les médias à publier leurs contenus sur sa plateforme Facebook créant ainsi une désinformation de la population. La Municipalité appuie les médias de la région dans leurs revendications et demande une intervention immédiate de la part des gouvernements du Québec et du Canada afin de trouver des solutions à cette crise qui touche durement l'industrie des communications, et ce, dans le but notamment de préserver la qualité de l'information dans nos régions et contribuer au maintien d'une saine démocratie.



- En mars dernier, le Conseil municipal avait adopté une résolution accordant une aide financière pour un projet de maintien du service d'épicerie dans la localité. Cependant, comme ce projet n'est plus en cours, ladite résolution qui accordait une aide financière pour la réalisation du projet a été annulée.
- Le Maire a déposé le rapport « Analyse de faisabilité d'une entente de partage de services » en lien avec le projet de partage de services avec la Municipalité de Saint-Prime. Les Membres du conseil verront s'ils y donnent suite au cours de 2024.

### CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2024

lundi, 22 janvier	lundi, 12 février
lundi, 11 mars	lundi, 8 avril
lundi, 6 mai	lundi, 3 juin
lundi, 8 juillet	lundi, 19 août
lundi, 9 septembre	lundi, 21 octobre
lundi, 4 novembre	lundi, 2 décembre

Les séances régulières débutent à 20h.

### HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera **fermé** du **23 décembre 2023 au 3 janvier 2024 (inclusivement)**.

**Urgence seulement 418-618-1508.**



## MÉMO DU MAIRE

Salutations à tous les Citoyens et Citoyennes,

Toute l'Équipe municipale travaille très fort pour continuer d'améliorer les services à la population, sa qualité de vie et sa sécurité.

Plusieurs projets s'amorceront au cours de 2024 soit, entre autres, la réfection du système de traitement de l'eau potable, une priorité municipale.

Mais il ne faut pas oublier l'urgence de développer un nouveau quartier résidentiel au centre village afin de répondre aux demandes que nous recevons et afin d'accueillir de nouveaux résidents ou des nouvelles générations en devenir.

Je tiens à souhaiter à tous une belle période des Fêtes. Profitez-en pour vous reposer, vous recentrer et partager des bons moments avec ceux qui vous tiennent à cœur. Que 2024 vous apporte santé et bonheur; les éléments essentiels à une vie bien remplie.

Ghislain Laprise,  
Maire



### INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) DÉCEMBRE 2023

Horaire des messes pour décembre 2023 :

17 décembre 11h00: MESSE (François Dubois, François Gauthier, Anne-Marie Tremblay, Marie-Marthe Bélanger)

24 décembre 22h00: MESSE DE NOËL (Raymond Poirier, Lucienne Bélanger, Lucien Lalancette, Madeleine Raymond, M. et Mme Xavier Savard)

31 décembre 11h00 : MESSE (Camil Dallaire, Dominique Paré, Huguette Renière)

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique tous les **mardis de 8h à 16h**

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

